

# Best execution : comment mettre en oeuvre les nouvelles obligations LSFIn ?

- > Les exigences en matière de procédure et de transparence concernant les ordres des clients
- > Qu'est-ce que la qualité du service d'exécution ? Comment sélectionner les plateformes d'exécution ?
- > Comment le prestataire de service d'exécution doit-il s'organiser : procédures, documentation, contrôles internes ?

## Les obligations légales et réglementaires en matière d'exécution

- Cadre légal et réglementaire
- Les règles de comportement LSFIn applicables à l'exécution à travers les 3 services financiers : DPM, advisory, execution only
- Conflits d'intérêt et exécution

**Cecilia Peregrina, Avocate, collaboratrice senior, Altenburger legal + tax, Genève**

## Traitement des ordres des clients : quelles sont les exigences en pratique de la LSFIn ?

### Les obligations LSFIn en matière de traitement des ordres des clients

- Qu'entend-on par traitement ?
- Différence entre traitement et transmission
- Obligation de diligence et d'égalité de traitement : exemples pratiques
- Les exigences en matière de procédure et de transparence concernant les ordres des clients

**Cecilia Peregrina**

### Sanctions du non respect des obligations de best execution (droit de la surveillance, droit pénal, droit civil)

**Cecilia Peregrina**

### Les obligations LSFIn en matière d'exécution optimale des ordres des clients

- Principaux objectifs : obtenir le meilleur résultat possible en termes de coûts, de rapidité et de qualité
- Etendue de l'exigence d'obtention du meilleur résultat possible pour le client (par exemple : qu'est-ce que la qualité de service d'exécution ?)
- Champ d'application du principe de meilleure exécution – prestataires, services financiers, clientèle et produits financiers concernés
- Arbitrages entre coûts, rapidité, qualité

**Brice Tétré, Responsable compliance Marchés Financiers et Trésorerie, Banque Cantonale de Genève**

### Sélection des plateformes d'exécution : quels sont les critères posés par la LSFIn et l'OSFin

- « notamment le cours, les coûts ainsi que la rapidité et la probabilité d'exécution et de règlement »

**Maxime Lagane, Fondateur et Directeur de 123executive-learning et de www.123nextgeneration.com**

## Prestataire de services d'exécution : exigences organisationnelles, responsabilité

### Quel contenu de la politique en matière de meilleure exécution (Best execution internal policy) à revoir annuellement ?

- Détermination des facteurs et critères d'exécution permettant d'obtenir le meilleur résultat possible pour les clients
- Principe d'immédiateté du traitement des ordres de clients
- Sélection des lieux d'exécution
- Exécution d'ordres OTC / en dehors d'un marché réglementé
- Sort des commissions reçues de tiers
- Spécificités liées à certaines classes d'actif
- Obligation de reddition de compte à l'égard des clients.

**Brice Tétré**

### Comment le prestataire de service d'exécution doit-il s'organiser : procédures, documentation, contrôles internes

- Formalisation des procédures et documentation des contrôles
- Preuve de l'exécution optimale des ordres de clients
- Surveillance et revue de la politique en matière de meilleure exécution
- Instructions internes encadrant les méthodes d'exécution des ordres de clients
- Cadre de gouvernance
- Contrôle interne

**Brice Tétré**

### Dans quels cas le prestataire de service d'exécution engage-t-il sa responsabilité vis-à-vis du client investisseur ?

- Quelles obligations du conseiller face au client qui requière de passer des ordres non suitable/ incohérents par rapport à la politique d'investissement ? Doit-il refuser d'exécuter les ordres ?
- Dans le cas où l'ordre du client impacte tout le portefeuille, faut-il mettre à jour la politique d'investissement ? Quid si le client refuse d'updater la déclaration de politique d'investissement mais insiste pour que son ordre soit exécuté ? Faut-il créer un nouveau compte « unmanaged account » ?
- La responsabilité du prestataire de service d'exécution de surveiller toutes les personnes agissant en son nom : quels contrôles sont requis ?

**Maxime Lagane**

# Best execution : comment mettre en oeuvre les nouvelles obligations LFin ?

## Informations pratiques

### Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11  
 par fax: +41 (0)22 849 01 10  
 par e-mail: info@academyfinance.ch  
 par courrier: Academy & Finance SA,  
 16, rue Maunoir CP 6069, CH-1211 Genève 6  
 www.academyfinance.ch

### Lieu de la conférence

Hôtel Président Wilson,  
 47 quai Wilson, Genève

### Prix

620 CHF (+TVA 7.7%)

Gérants membres de l'ASG: 460 CHF.

Autres gestionnaires de fortune: 490 CHF  
 Inscriptions supplémentaires de la même  
 société : -50%

### Formation accréditée par



Pour cette formation accréditée par l'ASG, les participants inscrits au programme de formation ASG reçoivent 3 crédits.

### Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

### Annulation

Les annulations reçues avant le 23 septembre 2021 seront remboursées à hauteur de 80%. Les annulations reçues entre le 23 et le 30 septembre seront remboursées à hauteur de 50% du prix de l'inscription. Les annulations reçues après le 30 septembre ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

## Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Best execution" à Genève le jeudi 7 octobre 2021.

Je souhaite participer online sur Zoom

Ma société est gestionnaire de fortune  Ma société est membre de l'ASG

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

### 1<sup>ER</sup> INSCRIT

Prénom et nom.....

Fonction.....

E-mail.....

### 2<sup>ÈME</sup> INSCRIT (-50%)

Prénom et nom.....

Fonction.....

E-mail.....

Société.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tél.....Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire  Mastercard  VISA  AMEX

N° de carte: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Date d'expiration: \_\_\_\_/\_\_\_\_

Nom du détenteur de la carte .....

Date .....

Signature.....